

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Petites piles ou batteries

Code Eural	16 06 04
Code déchet	189001

DESCRIPTION

Petites batteries dont la composition répond aux conditions supplémentaires

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- Les batteries suivantes peuvent être éliminées via ce flux de déchets :
- Alcaline
- Zinc-carbone
- Lithium primaire
- Lithium rechargeable
- NiCd (nickel cadmium)
- NiMH (nickel hydrure métallique)
- Batteries au plomb
- Piles boutons
- Lampes de poche

Conditions générales :

- Pas d'objets étrangers.